

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 01284

Numéro SIREN : 424 776 177

Nom ou dénomination : B2A

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/021384

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2020 12			Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	259 926		259 926	259 926		
	Autres immobilisations incorporelles	14 864	14 102	763	262	501	191.54
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	148 694	112 171	36 523	50 565	-14 043	-27.77
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	15 150		15 150	15 150			
Total II	438 634	126 273	312 361	325 903	-13 542	-4.16	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	398 755	13 114	385 641	279 090	106 551	38.18
	Autres créances	9 175		9 175	7 973	1 203	15.09
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	100 000			
Disponibilités	521 788		521 788	477 386	44 402	9.30	
Charges constatées d'avance (3)	11 012		11 012	12 613	-1 600	-12.69	
Total III	1 040 730	13 114	1 027 616	877 061	150 555	17.17	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 479 364	139 387	1 339 977	1 202 964	137 014	11.39	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

15 150

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 305 000)	305 000		305 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	30 500		30 500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	33		33			
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	323 029		296 532		26 497	8.94
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	658 563		632 066		26 497	4.19	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	34 762		28 660		6 102	21.29
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 372		13 085		-11 714	-89.52
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 198		26 008		190	0.73
	Dettes fiscales et sociales	434 376		318 779		115 597	36.26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	1 334		13 990		-12 656	-90.46	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	183 373		170 376		12 997	7.63
	Total IV	681 415		570 898		110 517	19.36
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 339 977		1 202 964		137 014	11.39

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

658 786

552 802

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 339 977.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 906 343.59 Euros et dégageant un bénéfice de 323 029.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : ~~IMPACT NON SIGNIFICATIF~~

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	284 613		501
Installations générales agencements aménagements divers	55 605		
Matériel de transport	36 800		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 685		4 159
TOTAL	148 090		4 159
Prêts, autres immobilisations financières	15 150		
TOTAL	15 150		
TOTAL GENERAL	447 853		4 660

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		10 324	274 790	274 790
Installations générales agencements aménagements divers			55 605	55 605
Matériel de transport			36 800	36 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 555	56 289	56 289
TOTAL		3 555	148 694	148 694
Prêts, autres immobilisations financières			15 150	15 150
TOTAL			15 150	15 150
TOTAL GENERAL		13 878	438 634	438 634

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	24 426		10 324	14 102
Installations générales agencements aménagements divers	45 714	5 305		51 019
Matériel de transport	3 711	7 360		11 071
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 099	5 537	3 555	50 081
TOTAL	97 524	18 201	3 555	112 171
TOTAL GENERAL	121 950	18 201	13 878	126 273

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 305				
Matériel de transport	7 360				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 537				
TOTAL	18 201				
TOTAL GENERAL	18 201				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	15 520	5 499	7 905		13 114
TOTAL	15 520	5 499	7 905		13 114
TOTAL GENERAL	15 520	5 499	7 905		13 114
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 499	7 905		

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 150	15 150	
Autres créances clients	398 755	398 755	
Personnel et comptes rattachés	666	666	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 228	7 228	
Débiteurs divers	1 282	1 282	
Charges constatées d'avance	11 012	11 012	
TOTAL	434 092	434 092	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3	3		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	34 759	12 131	22 628	
Fournisseurs et comptes rattachés	26 198	26 198		
Personnel et comptes rattachés	159 889	159 889		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 504	71 504		
Impôts sur les bénéfices	92 629	92 629		
Taxe sur la valeur ajoutée	103 828	103 828		
Autres impôts taxes et assimilés	6 526	6 526		
Groupe et associés	1 372	1 372		
Autres dettes	1 334	1 334		
Produits constatés d'avance	183 373	183 373		
TOTAL	681 414	658 786	22 628	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	13 358			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 249			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	25.0000	12 200			12 200

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Évaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Évaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Évaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Évaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	35 716
Autres créances	619
Disponibilités	1 667
Total	38 001

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3
Emprunts et dettes financières diverses	264
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 892
Dettes fiscales et sociales	202 961
Autres dettes	480
Total	213 599

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		11 012
Total		11 012
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		183 373
Total		183 373

B2A

Société à responsabilité limitée
au capital de 305 000 Euros
Siège social : 1, place d'Avril
38000 GRENOBLE
424 776 177 RCS GRENOBLE

PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un et le 18 février, à dix-huit heures trente, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

La société « AGAO » représentée par Monsieur Gilles BOURGUIGNON	
11 586 parts, ci	11 586 parts
Monsieur Gilles BOURGUIGNON	
1 part, ci.....	1 part
Madame Danielle PISSARD	
610 parts, ci.....	610 parts

Total des parts présentes ou représentées 12 197 parts
sur les douze mille deux cents parts composant le capital social.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 12 197 parts, soit plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gilles BOURGUIGNON, gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau :

- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2020,
- le texte des résolutions proposées.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R.223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.



Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- . Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2020 et quitus à la gérance
- . Affectation des résultats de cet exercice
- . Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce
- . Pouvoirs à donner pour les formalités
- . Questions diverses.

Le Président ouvre ensuite la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2020 lesquels font apparaître un bénéfice de 323 029,28 euros.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, pour un montant de 5 380 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2020, s'élevant à 323 029,28 euros, de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice.....323 029,28 Euros

A titre de dividendes aux associés..... 323 029,28 Euros

Le dividende brut par part sera de 26,48 Euros pour les associés y ayant droit.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 335 533,26 Euros.

Il est précisé que l'intégralité de cette distribution est éligible à un abattement fiscal au taux de 40 % pour les personnes physiques y ayant droit en application de l'article 158. 3 du Code Général des Impôts.

Nous vous rappelons qu'à compter du 1er janvier 2018, les dividendes mis en distribution au profit de personnes physiques sont imposés de plein droit au taux forfaitaire de 12,8 %, sauf option globale pour l'imposition au barème progressif de l'IR. Lors du versement des dividendes, il est opéré, par la société distributrice, un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, en même temps que les prélèvements sociaux au titre des revenus de placement au taux de 17,20 %.

Ce prélèvement représente un acompte sur l'imposition définitive appelée l'année qui suit le versement des dividendes. Pour le calcul de l'IR au taux forfaitaire de 12,8 % (prélèvement forfaitaire unique de 12,8 %), les dividendes sont retenus pour leur montant brut. En revanche, lorsque le contribuable opte pour le barème progressif de l'IR, l'impôt est calculé après application d'un abattement de 40 % et déduction des dépenses d'acquisition et de conservation des revenus.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES :

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2016/2017	22,21 euros	/	/
2017/2018	25,00 euros	/	/
2018/2019	24,31 euros	/	/

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions relevant de l'article L.223-19 du Code de Commerce, approuve les conclusions de ce rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, les associés concernés s'étant abstenus successivement de prendre part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés présents.

Gilles BOURGUIGNON

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a horizontal line extending to the right.

Danielle PISSARD

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'D' followed by a cursive script.